■ GORGES DE COURT

Au dessert, de la glace à 85 degrés

L'Arc jurassien, quand y règne un froid sibérien, voit fleurir des cascades de glace suspendues aux piliers et nichées au creux des dièdres calcaires.

▶ Ils sont une poignée d'acrobates, au Pichoux, dans les gorges de Court ou aux Roches pleureuses, à tracer au piolet des lignes dans ces éphémères et esthétiques formations.

Le guide de montagne tavannois Nicolas Zambetti explore ce terrain d'aventure depuis de nombreuses années. Il prouve pour Le Quotidien Jurassien que s'amuser avec la glace ne revient pas à jouer avec le feu.

«Ça a l'air limite. La glace est blanche, preuve qu'elle est en fin de vie. On verra ce que ça donne.» Le redoux a fait son œuvre et c'est le dernier moment pour trouver des cascades en bonnes conditions dans le Iura. Nicolas Zambetti hésite en grimpant la côte menant à cette barre rocheuse apparaissant entre les arbres. Sous ses semelles, la neige craque. Bon augure. «Il n'a pas fait trop chaud ici.»

«L'air limite.» Du pied de la falaise, l'impression du guide de montagne se confirme fâcheusement. Pas tant que la blancheur de la glace ne trahisse de mauvaises conditions, mais bien à cette seule pensée qu'on puisse escalader un premier ressaut de cinq mètres, puis une rampe de glace d'une quarantaine de mètres inclinée à 85 degrés. La cascade de L'éboulement, de son nom de baptême, n'est pas plus engageante de près que de loin. Sa voisine, le Cadeau éphémère, l'est encore moins, fine coulée de glace coincée dans un dièdre de roche délitée. Du coup...

C'est crampons chaussés que Nicolas Zambetti avale une tasse de thé, à l'abri d'un



Nicolas Zambetti se joue des difficultés de la cascade de glace de L'éboule- On recense quatre cascades en rive droite des gorges: L'éboulement (tout à droiment, sur le flanc est des gorges de Court.



Des vis à glace sont utilisées pour protéger les grimpeurs dans leur progression.



PHOTOS AB te), le Cadeau éphémère (très fine), la Sans nom et le Cigare. PHOTO NICOLAS ZAMBETTI

surplomb. Sur son baudrier, un éventail de vis à glace; en mains, deux piolets d'escalade sur glace aux poignées ergonomiques; sous le casque – port obligatoire – toute l'expérience d'une jolie carrière d'alpiniste et l'esprit libre de ceux qui ont accumulé des longueurs d'escalade mixte sur les faces les

Le «planter» du piolet

plus réputées des Alpes.

«L'important, c'est de bien travailler avec les pieds. Planter solidement les crampons pour une assise horizontale. Ça tire un peu dans les mollets. Pour les piolets, il faut trouver de bons ancrages, en profitant de failles ou de trous existants. Sinon, il faut frapper d'un geste souple et précis. Lever le petit

doigt permet d'obtenir la souplesse.» L'heure du thé, version aventuriers.

Nicolas Zambetti se lance dans un édifice de glace d'abord fragile. «Il ne faut pas taper comme un sourd.» Il trouve des appuis sûrs et pose une vis à glace. Il y arrime une dégaine, deux mousquetons reliés par une sangle, pour y passer la corde. Il est assuré.

«Pour autant que la vis tienne. L'escalade de cascade de glace, ce n'est pas comme l'escalade sportive sur rocher dans des voies équipées. Il s'agit d'une discipline de l'alpinisme, un truc sérieux, dont la pratique nécessite de l'engagement. La chute est interdite», observe le guide, avant de

■ CANTON DE BERNE - ASILE

se souvenir d'une autre maxime empreinte de sagesse montagnarde. «Un vieil alpiniste est souvent un alpiniste qui a eu de la chance.»

Grimpées d'adrénaline

Les premiers pas s'avèrent difficiles. Les avant-bras se rappellent vite aux quelques kilos pris pendant les fêtes.

Juré, l'an prochain, qu'une part de bûche! Mètre après mètre, la confiance vient. Et avec elle, un plaisir intense. A se fondre dans les formes fantasmagoriques d'un univers figé de colonnes, de cloques, de tourelles et de bassines; à se gorger de vertige et du vide alentour dans une formidable montée d'adrénaline.

En Suisse, Kandersteg est la Mecque de l'escalade sur cascade de glace. «On y trouve peutêtre les plus belles voies des Alpes», assure Nicolas Zambetti. Dans la région et selon les hivers, on trouve des lignes éphémères dans le vallon de Saint-Imier, les gorges du Pichoux, celles de Court, aux Roches pleureuses, en aval du barrage du Châtelot, ou au Refrain, toujours au bord du Doubs.

Dans le Jura, la pratique de l'escalade sur cascade de glace s'avère jeune, confirme Raymond Monnerat, guide de Moutier, qui fait remonter les débuts de cette activité à une vingtaine d'années. L'ouvrage Falaises du Jura, des frères Claude et Yves Rémy, situe en janvier 1980 de premiers essais réalisés par Philippe Gosteli et Jean Audenis au Chéneau de l'Envers, au-dessus de Cortébert. Nicolas Zambetti, Hervé Solignac ou encore les regrettés Philippe Steulet et Gabriel Gobat ont repris le flambeau. En évitant soigneusement de faire fondre les pistes verticales à leurs danses sur la glace.

Pratique réservée aux alpinistes chevronnés

Pas pour les petits glaçons

L'escalade sur cascade requiert expérience et maîtrise technique. Le premier de cordée doit pouvoir poser les points d'assurage en s'interdisant la chute. Il faut aussi de l'instinct pour jauger la glace. Nicolas Zambetti déconseille cette pratique aux enfants. L'usage des crampons et piolets peut déjà s'avérer dangereux. Les guides proposent des initiations, moyen le plus sûr pour goûter à ces plaisirs gelés en minimisant les risques.

Sur le site de l'éboulement Les gorges de Court offrent plusieurs sites d'escalade sur cascade de glace. On en compte cinq,

dont le Must des gorges ou le Dîner de cons, sur la rive ouest de la Birse. A l'est, on en recense quatre, dont celle, classique, de L'éboulement, haute au total d'une soixantaine de mètres. Son nom fait référence au grand éboulement du printemps 1937 survenu dans la cluse.

▶ Pratique d'alpiniste

La technique d'escalade sur cascade de glace peut être comparée à celle utilisée dans les terrains mixtes des grandes parois des Alpes. En face nord de l'Eiger, du Cervin ou des Grandes Jorasses, des goulottes de glace représentent parfois les passages clés des voies. AB

■MOUTIER

Saint Germain et saint Randoald honorés dans la convivialité

convivialité et du partaconvivialité et du partage que l'association viniculturelle Autour de Saint-Germain organise sa désormais Fête de la Saint-Germain, ce samedi à 18 h au départ de la Cave. Une manière originale de rendre hommage aux deux patrons de la cité prévôtoise, Germain et Randoald, morts en martyrs le 21 février de l'an 675.

Vin, pain et fromage

La manifestation se voudra itinérante dans un premier temps. Flambeaux en main, les participants déambuleront dans les rues de la ville où de nombreuses surprises les attendront. Le joyeux cortège terminera son parcours en vieille-ville, là même où s'élevait autrefois le monastère de Moutier-Grandval. Pain, vin et



On boira le vin de Moutier en l'hon-

fromage seront offerts à la population jusqu'à épuisement des stocks afin de perpétuer le message de charité et d'humilité de Germain et Randoald.

En cas de mauvais temps, un nouveau programme sera communiqué à 18 h à la Cave. OZA/LQJ

neur de Germain et Randoald.

Le séjour d'enfants dans des structures d'aide d'urgence est admissible, selon le Gouvernement es requérants dont la demande d'asile a été L rejetée ou jugée irrecevable doivent quitter

la Suisse dans un délai donné. S'ils n'ont plus droit à l'aide sociale, la Constitution leur garantit un droit à l'aide d'urgence jusqu'à leur départ, comprenant les besoins en logement, en nourriture, en vêtements et en soins médicaux. Aux yeux des députées socialistes Ursula Marti (Berne), Meret Schindler (Berne) et Regina Fuhrer-Wyss (Bürgistein), il faudrait toutefois éviter que des enfants soient soumis aux conditions de l'aide d'urgence, «ou alors exceptionnellement et pas pendant plus de six mois». C'est ce qu'elles demandent par voie de motion.

Selon elles, l'aide d'urgence est synonyme d'importantes restrictions, les bénéficiaires ne recevant que ce qui est nécessaire à leur survie. Si une situation d'aide d'urgence n'est pas censée se prolonger, il arrive que le provisoire dure. «Chez les enfants, cela peut causer des problèmes de santé car les privations se répercutent plus rapidement», estiment-elles, rappelant que la Convention internationale des droits de l'enfant leur garantit le droit à un niveau de vie suffisant.

Le Gouvernement estime pour sa part qu'il n'y a pas de raison de renoncer systématiquement à exclure les enfants et leurs familles de l'aide sociale pour les affilier à l'aide d'urgence. «Ce procédé découle de la législation fédérale et il n'existe aucune jurisprudence qui la qualifierait de contraire à la Convention relative aux droits de l'enfant», indique-t-il. Il souligne que les familles frappées d'une décision de renvoi sont hébergées dans des structures d'hébergement collectif, dans des conditions pratiquement similaires à celles des personnes dont la procédure est en cours. La seule différence réside dans le montant en espèces accordé.

L'office des migrations peut en outre pratiquer des exceptions, ajoute le Gouvernement. Ainsi, si une famille vit depuis un certain temps dans le canton et qu'elle s'est vue attribuer un logement privé au cours de la procédure, elle pourra y rester jusqu'à la fin du semestre scolaire, voire jusqu'à son départ.

Le Conseil-exécutif invite donc à rejeter la motion, d'autant qu'elle engendrerait des dépenses supplémentaires dans le domaine de l'aide sociale en matière d'asile, conclut-il.

■ARCHÉOLOGIE

Découvertes sous la loupe

L e Réseau Lac de Bienne et le Nouveau Musée Bienne (NMB) proposent un cycle de conférences archéologiques consacrées aux dernières découvertes archéologiques du pied du Jura. Le premier rendez-vous est fixé au mercredi 25 février à 18 h au NMB. En compagnie de l'archéologue cantonale de Neuchâtel Sonia Wüthrich, le public partira à la découverte du site des Plantées de Rive, à Colombier, où ont été retrouvées trois sépultures du Bronze moyen. Ce site a accueilli les morts durant plus d'un millénaire, du Néolitique à l'âge du Bronze. Les rendezvous suivants auront lieu les 11 et 25 mars et seront consacrés à la villa romaine de Granges et au village médiéval de la Gurzelen à Bienne.